CHARLEROI
URBANISME

Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2026/0838.

Wallonie

Avis d'enquête publique (annexe 26).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

ORES ASSETS, représentée par Monsieur ROISIN, a introduit une demande ayant trait à un bien sis Place Capitte, 10 + à 6044 Roux et cadastré 19 B 992F.

Le projet consiste en : Construction d'une cabine électrique en maçonnerie préfabriquée. ; l'enquête publique présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) :

 Le projet s'écarte d'un plan communal d'aménagement et devenu schéma d'orientation local : du point de vue de sa destination ;

- Elle est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 alinéa 3 du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique se déroule du **04/11/2026 (date début affichage) au 24/11/2026 (date fin)**.

@ Les bureaux sont fermés le mercredi 11/11/2026.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'enquête, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly – rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme. Les copies de documents via smartphones ou appareils photographiques personnels sont interdites.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Chantal GUISSARD, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2026/0838, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 09/11/2026 au 24/11/2026 au Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- Par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 09/11/2026 au 24/11/2026 sur rendez-vous auprès de Madame Chantal GUISSARD ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 24/11/2026 à 13h à la maison communale annexe de Gilly, rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

En date du 28/10/2026

Le Directeur général f.f.,

(s) Frédéric FRAITURE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHARLEROI

Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Maxime FELON,
7e Échevin

CONTACT
Cellule Technique
Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1
6060 GILLY
T. 071/863800
Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be